

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 40 (2013)
Heft: 1

Rubrik: Organisation des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Conseil OSE

J'ai un diplôme étranger et je souhaite travailler en Suisse. A quelle autorité dois-je m'adresser pour faire reconnaître mon diplôme?

L'autorité compétente en matière de reconnaissance de diplôme varie en fonction du type de diplôme. Pour les professions réglementées, c'est-à-dire celles dont l'exercice repose sur une base légale qui exige un diplôme, un certificat ou une attestation de compétence (par exemple chiropracteurs, avocats, médecins, etc.), une reconnaissance de diplôme est nécessaire.

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) est l'autorité compétente pour la reconnaissance de diplômes dans le domaine de la formation professionnelle et des hautes écoles spécialisées. Sur son site internet, il publie une brochure qui indique l'autorité compétente selon la profession visée.

Pour ce qui concerne les diplômes universitaires, la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) indique également sur son site internet les autorités compétentes. Pour les professions non réglementées, il n'y a en principe pas besoin de faire reconnaître le diplôme étranger pour pouvoir travailler en Suisse. C'est l'employeur qui décide s'il souhaite engager une personne disposant d'un diplôme étranger. Pour l'admission à des études en Suisse avec un diplôme étranger, il s'agit de s'adresser directement à l'institut de formation auprès duquel on souhaite suivre une formation.

Plus d'informations
www.bbt.admin.ch > Reconnaissance des diplômes étrangers > Autorités compétentes pour la reconnaissance
www.crus.ch > Reconnaissance/Swiss ENIC

SARAH MASTANTUONI, responsable du service juridique

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignements sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

Un saut courageux peut changer beaucoup de choses

Un tremplin en Suisse

En raison de la situation économique précaire dans bien des régions du monde, de plus en plus de jeunes Suisses de l'étranger – et leurs parents – sont désireux de suivre une formation en Suisse pour avoir une base pour leur avenir professionnel et assurer leur existence dans le futur. Les demandes adressées au service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) pour des séjours de formation de longue durée n'ont cessé d'augmenter au cours de l'année passée. Cette hausse concerne aussi les demandes auprès des gymnases, universités et autres instituts de formation ainsi qu'au-delà des familles d'accueil pouvant recevoir des jeunes Suisses de l'étranger pour une période exceptionnellement plus longue que les deux à quatre semaines habituelles. Pour répondre à l'évolution des besoins de nos compatriotes à l'étranger, le service des jeunes a créé le projet «Tremplin».

Une fois les démarches préalables et l'inscription effectuées, l'OSE souhaite, en collaboration avec l'AJAS (Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suisses et Suisses de l'étranger) et les centres de formation (universités, hautes

écoles, écoles moyennes, entreprises formatrices, etc.), accompagner les participants pendant leurs trois à six premiers mois en Suisse et les aider dans leur organisation. L'OSE est ici une plaque tournante qui assure la mise en contact et l'organisation entre les hôtes et les invités et entre les instituts de formation et les enseignants. L'institut de formation ou l'enseignant jouent un rôle de mentor dans la formation spécialisée et dans le monde professionnel.

Pour leur part, les hôtes doivent être disposés à aider leurs invités durant leur séjour en Suisse, à les intégrer dans leur quotidien et à leur offrir un réseau social et un environnement familial dans leur nouveau pays. C'est très important car beaucoup de jeunes n'ont pas (encore) de contacts en Suisse. Les hôtes reçoivent une contribution mensuelle pour les frais de repas et d'hébergement et le temps consacré à leurs prestations.

Nous vous communiquons volontiers des informations détaillées et la procédure prévue ainsi que d'autres prestations du service des jeunes. youth@aso.ch

Vous pouvez consulter l'offre 2013 sur www.aso.ch > Offre.

Remarque: le camp de Pâques à Davos n'est pas encore complet!

PRISCA BLINDENBACHER / SERVICE DES JEUNES





Camps d'été 2013

Si tu as entre 8 et 14 ans et que tu souhaites passer 14 jours en Suisse et mieux connaître ton pays d'origine, inscris-toi à l'un des camps de vacances de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger! Nous organisons en juillet et en août des camps de vacances d'été dans les plus belles régions de Suisse.

Programme

Pendant nos camps, nous découvrons des sites touristiques, des lacs, des montagnes, des rivières, des paysages, nous faisons de petites randonnées et il nous arrive aussi de visiter des villes. Il y a également des jours où nous restons sur place. Nous organisons alors des jeux, des activités sportives ou d'autres ateliers.

Tu auras en outre l'occasion d'apprendre tout plein de choses intéressantes sur la Suisse car nous nous amusons aussi avec la langue suisse, des chants suisses, des recettes suisses ainsi que des jeux et des sports typiquement suisses.

Les échanges linguistiques et culturels entre les participants de différents pays sont une chance de vivre des moments inoubliables et de faire connaissance avec de nouveaux amis!

Langue dans les camps

Les participants à nos offres viennent du monde entier et parlent donc différentes lan-

gues (p. ex. D, F, E, S, I). L'équipe de direction gère les programmes en allemand, français et anglais. La langue du camp est toujours indépendante de la langue de la localité où il se trouve.

Tarif

Vous trouverez le prix des offres dans la liste ci-dessous. La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger vise à offrir au plus grand nombre d'enfants suisses de l'étranger la possibilité de passer au moins une fois des vacances en Suisse. C'est pourquoi le coût du camp peut être réduit. Le formulaire correspondant peut être demandé avec l'inscription.

Voyage/Point de rendez-vous

Le point de rendez-vous est toujours vers midi à l'aéroport de Zurich. Le voyage aller-retour jusqu'à l'aéroport de Zurich doit être organisé et financé par les parents.

Direction

Pendant les deux semaines, des équipes multilingues et expérimentées veillent à ce que le camp de vacances se déroule sans problème et offre de multiples distractions.

Inscription

Les informations détaillées sur les différents camps de vacances et le formulaire d'inscription seront disponibles à partir du vendredi 1^{er} février 2013 sur www.sjas.ch. Sur demande, nous vous faisons parvenir notre brochure d'informations par la poste. Clôture des inscriptions le 15 mars 2013.

Le bureau de Berne se tient à votre disposition pour de plus amples informations:

*Stiftung für junge Auslandschweizer
Alpenstrasse 26, 3006 Bern, Schweiz
téléphone +41 (0)31 356 61 16,
fax +41 (0)31 356 61 01
e-mail: sjas@aso.ch
www.sjas.ch, rubrique: Offres*

Camps d'été 2013

Du sa. 29.6. au ve. 13.7.13: Beatenberg (BE) pour 40 enfants de 8 à 14 ans, prix: CHF 900.-
Du sa. 29.6. au ve. 13.7.13: Madetswil (ZH) pour 36 enfants de 8 à 11 ans, prix: CHF 900.-

Du me. 3.7. au ve. 20.7.13: Voyage à travers La Suisse pour 24 enfants de 12 à 16 ans, prix: CHF 950.-

Du sa. 13.7. au ve. 26.7.13: Erlinsbach (AG) pour 36 enfants de 8 à 14 ans, prix: CHF 900.-
Du sa. 13.7. au ve. 26.7.13: Flond (GR) pour 40 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 900.-

Du sa. 27.7. au ve. 9.8.13: Dangio-Torre (TI) camp de musique pour 40 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 950.-

Du sa. 27.7. au ve. 9.8.13: Mont-de-Buttes (NE) pour 36 enfants de 8 à 11 ans, prix: CHF 900.-

Du sa. 10.8. au ve. 23.8.13: Schüpfheim (LU) pour 42 enfants de 8 à 14 ans, prix: CHF 900.-
Du sa. 10.8. au ve. 23.8.13: Bergün (GR) pour 36 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 900.-

Bien assuré – avec Soliswiss

Protection contre les risques politiques, assurances-vie, assurances-maladie et gestion de fortune